

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1835

Artikel: Secret bancaire : le combat d'arrière-garde de l'imposition à la source : le vrai scandale fiscal, c'est l'impôt éludé sur les montants déposés Suisse

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et dans l'administration fédérale et on peut craindre que des lois soient votées dans la précipitation et l'incompréhension de certains enjeux techniques, comme le montre l'exemple de la loi

Hadopi en France. C'est du moins l'impression qui domine auprès des utilisateurs qualifiés d'Internet. Il est donc de l'intérêt des partis politiques de se préoccuper rapidement des enjeux soulevés par ces

«pirates». Et on peut s'attendre à ce que ce soit plus particulièrement le cas des partis de gauche, qui pourraient y laisser quelques pourcents de leur électorat.

Secret bancaire: le combat d'arrière-garde de l'imposition à la source

Le vrai scandale fiscal, c'est l'impôt élué sur les montants déposés Suisse

Jean-Daniel Delley (29 août 2009)

Konrad Hummler, banquier privé saint-gallois et président de l'Association des banquiers privés suisses, n'aime pas l'Etat et son fisc. Pour lui, l'évasion fiscale est une nécessité: *«chaque franc qui échappe à l'Etat est un franc bien placé, car il produit moins de dégâts»* (NZZ, 8 août 2009). Il n'hésite pas à assimiler le secret bancaire au droit d'asile!

Face aux pressions exercées sur la Suisse par les Etats soucieux d'optimiser leurs ressources fiscales, il est néanmoins prêt à faire un effort. Les banques helvétiques pourraient prélever un impôt à la source sur les revenus de la fortune étrangère placée dans notre pays et le

reverser de manière anonyme aux Etats de résidence des étrangers concernés, en s'inspirant du dispositif existant entre la Suisse et l'UE. Une manière de préserver le secret bancaire tout en donnant satisfaction aux fiscaux étrangers. Cette proposition a été reprise par l'Association des banques étrangères en Suisse.

Dans sa chronique régulière au *Tages Anzeiger* (11 août 2009), Rudolf Strahm, qui a déjà mis à nu l'astuce (DP 1822), tape sur le clou. L'impôt anticipé proposé ne frappe que le revenu de la fortune placée en Suisse, mais pas le revenu évadé qui en est l'origine. Illustration présentée par

Strahm: un avocat allemand réalise un gain additionnel de 1 million de francs qu'il transfère sur son compte helvétique. Au taux maximal de 42%, il échappe ainsi à un impôt de 420'000 francs. Le fisc allemand devra se contenter d'environ 20'000 francs, l'impôt à la source au taux allemand prélevé par la banque suisse sur les intérêts (5%) du million évadé.

La différence est de taille. Les banquiers à l'origine d'une telle proposition sont-ils à ce point myopes ou arrogants pour croire que les Etats sont prêts à avaler une telle astuce?

Matériaux pour connaître l'économie de l'immatériel

Les statisticiens s'avancent prudemment dans la découverte de l'économie du savoir, celle qui progresse quand l'économie réelle flanche

Yvette Jaggi (31 août 2009)

Durement malmenées par la globalisation des marchés, les structures des économies nationales se distordent sous

l'effet de la crise mondiale. Elles semblent désormais vivre en régime différencié. D'un côté, on trouve l'économie

réelle, productrice de biens pour lesquels la demande fléchit à long terme et diminue si fortement en temps de